

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« EPESENS ACTIONS INTERNATIONALES »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **EPESENS ACTIONS INTERNATIONALES** ». A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

- Modification de la dénomination du FCPE qui devient **MH EPARGNE ACTIONS INTERNATIONALES** ;
- Modifications des frais des parts A et B :
 - **Frais de gestion financière** passeront à 0,90 % TTC maximum l'an (au lieu de 0,10 % maximum l'an).
 - **Frais de fonctionnement et autres services** passeront à 0,05 % TTC maximum l'an (au lieu de 0,10 % maximum l'an).
 - **Frais indirects** passeront à 1,70 % TTC maximum l'an (au lieu de 1,90 % maximum l'an).
- Création de trois nouvelles catégories de parts « L », « M » et « H » dont les caractéristiques figurent dans le règlement du FCPE.
- Changement de Commissaire Aux Comptes (CAC) à compter du 01/01/2025 au profit de PWC.
- Passage du fonds en article 8 SFDR et intégration de critères extra financiers de sélection des émetteurs.

Ces modifications entreront en vigueur le 23 juin 2025. Elles n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et sont sans incidence sur le profil de risque de votre support de placement.

Les documents réglementaires de vos FCPE mis à jour sont disponibles dès le 23 juin 2025 dans l'espace sécurisé de votre teneur de compte en épargne salariale et épargne retraite.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com